



**SNC • LAVALIN**

## Rapport de gestion

Premier trimestre de 2012 comparé  
au premier trimestre de 2011

### TABLE DES MATIÈRES

Section	Page	Section	Page		
1	Développements récents	2	9	Liquidités et ressources financières	23
2	Faits saillants du premier trimestre de 2012	5	10	Transactions entre parties liées	27
3	Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	7	11	Conventions comptables et modifications	29
4	Notre entreprise	8	12	Risques et incertitudes	30
5	Comment nous analysons et présentons nos résultats	9	13	Informations trimestrielles	31
6	Détail des comptes de résultat	11	14	Contrôles et procédures	31
7	Carnet de commandes	15	15	Litiges	36
8	Résultats d'exploitation par secteur	17			

Le 3 mai 2012

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

## 1 – DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

### Questions de conformité, enquêtes et collaboration avec les autorités

En mars 2012, la Société a annoncé les résultats d'un examen indépendant des faits et des circonstances entourant certains paiements et contrats (l'« examen indépendant »), lequel a été entrepris volontairement par le conseil d'administration de la Société en février 2012. L'examen indépendant a été effectué par le comité d'audit du conseil d'administration avec l'assistance d'un conseiller indépendant externe, sous la direction et la supervision du comité d'audit. Le conseil d'administration de la Société a adopté toutes les recommandations du comité d'audit, et mandaté la direction de concevoir un plan et un calendrier détaillés pour leur mise en œuvre. Nous faisons le point ci-dessous sur la situation et les progrès préliminaires en ce qui concerne la mise en œuvre d'un certain nombre de ces recommandations, y compris certaines mesures et procédures immédiates qui ont été mises en œuvre. De plus, conformément aux conclusions de l'examen indépendant, la politique de la Société sur les agents et représentants commerciaux (la « politique sur les agents ») et les questions de conformité continueront de faire l'objet d'un examen, notamment en vue de déterminer si des sommes ont été irrégulièrement versées, directement ou indirectement, à des personnes ayant un devoir fiduciaire envers la Société. Par conséquent, cet examen continu porte sur des questions allant au-delà des contrats et des paiements visés par l'examen indépendant et, lorsque les résultats auront été présentés au comité d'audit, il pourrait entraîner des mesures correctives additionnelles ou d'autres conclusions. Les pratiques commerciales de la Société continueront d'être examinées et des changements pourraient aussi être apportés dans le futur. Voir la section 12, « Risques et incertitudes ».

Comme il a été annoncé en septembre 2011, la Gendarmerie Royale du Canada (la « GRC ») enquête sur la participation de la Société dans des projets au Bangladesh et dans certains pays d'Afrique. On croit savoir que l'enquête est en cours et vise principalement une soumission infructueuse présentée par une filiale en vue de superviser, pour le compte du gouvernement bangladais, l'entrepreneur chargé d'un projet. La Banque mondiale effectue également une enquête sur ce projet au Bangladesh; en mars 2012, elle a suspendu temporairement le droit de la filiale de la Société de présenter des soumissions à l'égard de nouveaux projets que la Banque mondiale parraine dans l'attente des conclusions de son enquête et de sa décision définitive. La filiale a le droit de contester les allégations énoncées dans le rapport confidentiel de la Banque mondiale avant la prise d'une décision définitive. La Société communique avec la Banque mondiale et entend fournir une réponse exhaustive à ces allégations.

La Société croit savoir que des enquêtes par diverses autorités sont en cours au sujet des questions mentionnées ci-dessus et d'autres questions. Comme il a été annoncé en mars et en avril 2012, la Société a fourni des renseignements et des documents aux autorités compétentes et apporte sa collaboration à l'égard de toutes ces questions, y compris le mandat de perquisition exécuté par la GRC le 13 avril 2012. À l'exclusion de la suspension temporaire mentionnée ci-dessus, aucune accusation ni aucune sanction n'ont été portées ou imposées contre la Société ou autrement. On ne peut actuellement prévoir l'issue de ces enquêtes ou si des pénalités ou d'autres sanctions sont susceptibles d'être imposées contre la Société à cet égard, y compris quant à la possibilité que des accusations ou des sanctions soient portées ou imposées contre elle relativement à des violations possibles de la loi ou de contrats. D'autres enquêtes portant sur la Société pourraient être lancées par ces autorités ou d'autres autorités, ou la portée des enquêtes en cours pourrait être élargie.

#### **Mesures correctives apportées aux faiblesses importantes déjà relevées**

Comme il est indiqué dans le « Rapport de gestion » 2011 de la Société, le vice-président du conseil et chef de la direction par intérim de la Société (le « chef de la direction par intérim ») et le chef des affaires financières de la Société, dans le cadre de leur évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2011, ont identifié certaines faiblesses importantes en ce qui concerne la conception et l'efficacité du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2011. Ces faiblesses importantes perduraient au 31 mars 2012, à savoir (voir la section 14, « Contrôles et procédures ») :

- le contournement par la direction des contrôles internes compris dans la politique sur les agents de la Société; et
- la non-conformité au Code de déontologie et de conduite dans les affaires (le « code de déontologie ») et à la politique sur les agents de la Société et des contrôles inefficaces à l'égard de la conformité à ceux-ci.

Sur recommandation du comité d'audit, le conseil d'administration a adopté les recommandations visant la prise de mesures correctives découlant de l'examen indépendant. Ces recommandations visent à renforcer les normes de conduite, à accentuer et à améliorer les contrôles et les processus internes et à examiner le contexte de conformité. En outre, la direction de la Société a déterminé et, dans certains cas, commencé à mettre en œuvre un certain nombre de mesures en vue de traiter les faiblesses importantes mentionnées ci-dessus et de continuer à renforcer les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Société. Le conseil d'administration a enjoint la direction d'établir un plan et un échéancier pour la mise en œuvre de toutes ces mesures et surveille leur mise en

œuvre. Ce processus a été amorcé par la direction et, comme il est indiqué ci-dessous, des progrès ont été réalisés à l'égard d'un certain nombre de ces recommandations.

Un résumé des mesures correctives visant à traiter les faiblesses importantes est présenté ci-dessous, ainsi qu'une mise à jour concernant leur adoption et mise en œuvre (voir la section 14, « Contrôles et procédures »):

- Une « politique sur le contournement par la direction », qui a été adoptée par le conseil d'administration, prévoit les procédures devant être suivies i) en cas de dérogations acceptables par la direction aux politiques et aux procédures de la Société et ii) chaque fois qu'une personne occupant des fonctions de gestion ou de supervision ou un autre employé demande ou exige une dérogation aux politiques et aux procédures de la Société;
- Une obligation de signaler toute violation ou proposition de violation au code de déontologie a été adoptée par le conseil d'administration, sous réserve des lois applicables;
- Le conseil d'administration a approuvé diverses modifications à la politique sur les agents en mars 2012.

Le conseil d'administration, le comité d'audit et la direction de la Société continuent d'envisager, d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures correctives additionnelles au besoin afin de traiter les faiblesses importantes mentionnées ci-dessus et les constatations de l'examen indépendant.

#### **Départ du chef de la direction et nomination d'un chef de la direction par intérim**

Le 26 mars 2012, la Société a annoncé que M. Pierre Duhaime avait démissionné de sa fonction de chef de la direction de la Société (l'« ancien chef de la direction ») et d'administrateur de la Société et qu'il se retirerait de la Société. À la demande du conseil d'administration, M. Ian A. Bourne a accepté d'exercer la fonction de chef de la direction par intérim. M. Bourne agissait à titre d'administrateur de la Société et de membre du comité d'audit et du comité de la santé, de la sécurité et de l'environnement de celle-ci depuis 2009. M. Bourne demeure administrateur de la Société, mais il a temporairement cessé de siéger aux comités du conseil.

Le 26 mars 2012, la Société a également annoncé que la recherche d'un nouveau chef de la direction avait commencé sous la direction du président du conseil. Le conseil d'administration a créé un comité spécial de transition, composé du président du conseil d'administration, du chef de la direction par intérim et des présidents du comité d'audit et du comité des ressources humaines, afin d'apporter son assistance relativement aux questions liées à la transition, en agissant notamment à titre de ressource auprès de l'équipe de direction.

## 2 – FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2012

### BAISSE DU RÉSULTAT NET

- Au premier trimestre terminé le 31 mars 2012, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin s'est chiffré à 67,1 millions \$ (0,44 \$ par action après dilution), comparativement à 76,1 millions \$ (0,50 \$ par action après dilution) pour le premier trimestre de 2011.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les Investissements - concessions d'infrastructure (« ICI ») s'est chiffré à 42,0 millions \$ au premier trimestre de 2012, comparativement à 51,7 millions \$ pour le premier trimestre de 2011, reflétant un apport moins élevé des secteurs Opérations et maintenance (« O&M »), Hydrocarbures et produits chimiques, Autres secteurs, et Infrastructures et environnement, partiellement contrebalancé par des apports plus élevés des secteurs Mines et métallurgie, et Énergie.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est établi à 25,1 millions \$ au premier trimestre de 2012, comparativement à 24,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2011.

### HAUSSE DES PRODUITS

- > Pour le premier trimestre de 2012, les produits ont augmenté de 8,8 % pour s'établir à 1,8 milliard \$, comparativement à 1,6 milliard \$ au premier trimestre de 2011, en raison surtout d'une augmentation de 39,3 % des produits dans la catégorie Services.

### SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE

- > La situation financière de la Société est demeuré solide, avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1,1 milliard \$ au 31 mars 2012, contre 1,2 milliard \$ au 31 décembre 2011.

### CARNET DE COMMANDES SOLIDE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2012	31 décembre 2011
Services	2 377,4 \$	2 226,1 \$
Ensembles	5 580,6	5 482,8
O&M	2 558,4	2 379,1
<b>Total</b>	<b>10 516,4 \$</b>	<b>10 088,0 \$</b>

- > Le carnet de commandes est demeuré solide à la fin de mars 2012 comparativement à la fin de décembre 2011, grâce à une augmentation du carnet de commandes dans toutes les catégories d'activité de la Société. L'augmentation dans la catégorie Services est surtout attribuable au secteur Mines et métallurgie, tandis que celle dans la catégorie Ensembles est principalement attribuable au secteur Énergie.

### RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES (« RCPMA »)

- > Le RCPMA a été de 18,5 % pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2012, comparativement à 26,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, un rendement nettement supérieur à l'objectif de rendement de la Société, qui consiste à dépasser de 600 points de base le rendement des obligations à long terme du Canada pour la période, soit un total de 9,0 %.

Le rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement ainsi que sa façon de gérer les risques et les ressources financières. Il vise également à améliorer la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2012 et de leurs notes afférentes et devrait, à cette fin, être lu conjointement avec ces documents et avec le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, ainsi qu'à la **lumière des informations se retrouvant à la section 3 sur la mise en garde relative aux énoncés prospectifs**. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou coentreprises, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou coentreprises.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers sur son site Internet ([www.snclavalin.com](http://www.snclavalin.com)) et sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en **dollars canadiens**, et est préparée conformément aux **Normes internationales d'information financière (« IFRS »)**.

#### **CHIFFRES COMPARATIFS**

Tel que présenté dans la note 35.2 E. des états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2011, la Société a corrigé ses chiffres comparatifs de 2010 se rapportant à des paiements qui ont été effectués en vertu de ce qu'on présume être un contrat d'agence et qui ont été facturés et documentés au titre d'un projet de construction auquel ils ne se rapportaient pas. Étant donné que ces paiements ont été documentés au titre d'un projet de construction auquel ils ne se rapportaient pas, et qu'il n'existe aucune preuve directe ni concluante quant à l'utilisation et à l'objet de ces paiements ou quant à la nature des services fournis relativement à ces paiements, la Société a déterminé qu'ils doivent être comptabilisés au titre des charges de la période (c.-à-d. ne générant pas de produits) aux fins comptables.

Alors que les chiffres de 2011 inclus dans le rapport de gestion annuel de la Société reflétaient l'ajustement pour les paiements effectués en 2010 susmentionnés et d'autres paiements similaires effectués en 2011 en vertu de contrats d'agence présumés qui doivent aussi être comptabilisés au titre des charges de la période, les chiffres des rapports de gestion trimestriels pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2011 ont été publiés avant la correction se rapportant à ces paiements.

Ainsi, les chiffres comparatifs du premier trimestre de 2011 ont été retraités pour refléter ce qui suit :  
i) une réduction du solde d'ouverture des résultats non distribués de 17,9 millions \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et  
ii) une augmentation du résultat net de 2,2 millions \$ au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (0,01 \$ par action de base et par action après dilution) comparativement aux chiffres divulgués dans le rapport de gestion de la Société pour le premier trimestre de 2011.

Les ajustements requis pour les deuxième et le troisième trimestres de 2011 sont présentés à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Société du premier trimestre de 2012.

Les chiffres comparatifs au présent rapport de gestion ont été ajustés pour refléter les ajustements susmentionnés.

### **3 – MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions ou des projections de la Société ou de la direction pour l'avenir peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que « anticiper », « s'attendre à », « croire », « espérer », « estimer », « évaluer », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir » ou « projeter », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, de par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera.

De nombreux facteurs et de nombreuses hypothèses peuvent influencer sur la concrétisation des projections de la Société, y compris, notamment, le rendement des projets, les dépassements de coûts, le rendement des partenaires en coentreprise, la capacité d'attirer et de retenir des membres du personnel compétents, les sous-traitants et les fournisseurs, les conditions économiques et politiques, le non-respect des lois ou des règlements par des employés, des agents, des fournisseurs ou des partenaires de la Société, et d'autres facteurs hors de son contrôle. Des risques et des incertitudes additionnels existent en raison des faiblesses importantes identifiées liées au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société et des faits analysés dans le cadre de l'examen indépendant, qui sont décrits en détail dans le rapport financier 2011 de la Société, sous « Rapport de gestion ». La

Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précèdent n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement à la section « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et à la section « Risques et incertitudes » du rapport financier 2011 de la Société, sous « Rapport de gestion », ainsi qu'à la section 12, « Risques et incertitudes », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de la Société en date du présent rapport et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ces énoncés prospectifs, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.

## 4 – NOTRE ENTREPRISE

SNC-Lavalin fournit du savoir-faire dans les domaines de l'ingénierie, de la construction et de l'exploitation et entretien (« O&M ») par l'entremise de son réseau de bureaux dans tout le Canada et dans plus de 40 autres pays, et travaille actuellement sur des projets dans une centaine de pays, ce qui fait d'elle un chef de file international dans les domaines d'ingénierie et de construction et un chef de file en services d'exploitation et d'entretien au Canada. SNC-Lavalin est également reconnue pour ses investissements sélectifs dans des concessions d'infrastructure.

### 4.1 – SAVOIR-FAIRE EN INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION DANS LES CATÉGORIES

#### SERVICES ET ENSEMBLES

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction provient des employés de la Société pour les activités des catégories Services et Ensembles :

- > **Services** : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin fournit des services d'ingénierie, d'études de faisabilité, de planification, de conception détaillée, d'évaluation et de sélection d'entrepreneurs, de gestion de projet et de la construction, et de mise en service.
- > **Ensembles** : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin est responsable non seulement d'exécuter une ou plusieurs activités de la catégorie Services mentionnée ci-dessus, mais assume également la responsabilité de fournir les matériaux et l'équipement, en plus d'être habituellement responsable des activités de construction.

Les activités des catégories Services et Ensembles fournies à la clientèle s'étendent à de nombreux secteurs, entre autres, Infrastructures et environnement, Énergie, Mines et métallurgie, et

Hydrocarbures et Produits chimiques. Une analyse des résultats d'exploitation de la Société par secteur d'activité figure à la section 8 du présent rapport.

#### **4.2 – ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE**

Les activités de la catégorie O&M consistent à fournir des solutions d'exploitation, d'entretien et de logistique pour des immeubles, des centrales électriques, des systèmes d'adduction et de traitement de l'eau, des usines de dessalement, des services postaux, des installations de radiodiffusion, des autoroutes, des ponts, des réseaux de transport léger sur rail, des aéroports, des navires, des camps militaires et des baraquements de chantier. Le savoir-faire de SNC-Lavalin dans le secteur O&M permet à la Société non seulement de conclure des contrats d'exploitation et d'entretien indépendants, mais également d'élargir ses activités dans les catégories Services, Ensembles et ICI en offrant du tout-en-un adapté aux besoins des clients, et s'inscrit en complément de ses ICI.

#### **4.3 – INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE**

SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure pour les services publics, tels que les aéroports, les ponts, les bâtiments culturels et publics, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau pour lesquelles son savoir-faire technique et son savoir-faire en ingénierie, en construction, et en gestion de projets, ainsi qu'en exploitation et entretien, de même que son expérience en montage financier de projets, lui confèrent un avantage distinctif.

### **5 – COMMENT NOUS ANALYSONS ET PRÉSENTONS NOS RÉSULTATS**

La Société présente ses résultats selon **quatre catégories d'activité** : **Services** et **Ensembles** (qui regroupent les activités des domaines de l'ingénierie et de la construction), **O&M**, et **ICI**. La Société analyse régulièrement les résultats de chacune de ces catégories, étant donné qu'elles génèrent des marges brutes différentes et présentent des profils de risque différents. La Société analyse également ses résultats par secteur d'activité, qui regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, **de la façon dont est évalué le rendement de la direction**. La Société présente l'information de la façon dont est évalué le rendement de la direction, en regroupant ses projets réalisés en fonction du type d'industrie respective, comme suit : **Infrastructures et environnement, Énergie, Mines et métallurgie, Hydrocarbures et Produits chimiques, et Autres secteurs**. Les secteurs d'activité **O&M** et **ICI** correspondent aux catégories d'activité du même nom.

## 5.1 – MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Certains des indicateurs utilisés par la Société pour analyser et mesurer ses résultats constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction estime que ces indicateurs fournissent une information utile, car ils permettent d'évaluer le rendement de la Société et de ses composantes à divers égards, comme la rentabilité et la situation financière passées, présentes et prévues. Ces mesures financières non définies par les IFRS comprennent les indicateurs suivants :

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS	RÉFÉRENCE	MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS	RÉFÉRENCE
<b>Rendement</b>		<b>Trésorerie</b>	
Carnet de commandes	Section 7	Position de trésorerie nette	Section 9.1
Résultat d'exploitation par secteur	Section 8	Liquidités discrétionnaires	Section 9.1
RCPMA	Section 9.5		

Une définition de toutes les mesures non définies par les IFRS est fournie aux sections susmentionnées afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction et, selon le cas, la Société présente un rapprochement quantitatif clair des mesures financières non définies par les IFRS et de la mesure la plus directement comparable calculée conformément aux IFRS.

## 6 – DÉTAIL DES COMPTES DE RÉSULTAT

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)		
	2012	2011 <sup>(1)</sup>
<b>Produits par activité :</b>		
Services	669,1 \$	480,1 \$
Ensembles	618,9	634,9
O&M	383,4	426,8
ICI	116,5	101,8
	<b>1 787,9 \$</b>	<b>1 643,6 \$</b>
<b>Marge brute</b>	<b>297,2 \$</b>	<b>276,2 \$</b>
<b>Frais de vente, généraux et administratifs</b>	<b>183,2</b>	<b>153,1</b>
<b>Charges financières nettes:</b>		
Provenant des ICI	25,8	23,2
Provenant des autres activités	4,4	4,0
	<b>30,2</b>	<b>27,2</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>83,8</b>	<b>95,9</b>
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>16,5</b>	<b>17,1</b>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>67,3 \$</b>	<b>78,8 \$</b>
<b>Résultat net attribuable aux éléments suivants:</b>		
Actionnaires de SNC-Lavalin	67,1 \$	76,1 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,2	2,7
<b>Résultat net de la période</b>	<b>67,3 \$</b>	<b>78,8 \$</b>
<b>Résultat par action (\$)</b>		
De base	0,44 \$	0,50 \$
Dilué	0,44 \$	0,50 \$
<b>Informations supplémentaires :</b>		
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI :		
Provenant de l'Autoroute 407	14,7 \$	13,8 \$
Provenant des autres ICI	10,4	10,6
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	42,0	51,7
<b>Résultat net de la période attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin</b>	<b>67,1 \$</b>	<b>76,1 \$</b>

(1) Voir la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2012 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

## 6.1 – ANALYSE DU RÉSULTAT NET

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012	2011
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	42,0 \$	51,7 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI	25,1	24,4
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin</b>	<b>67,1 \$</b>	<b>76,1 \$</b>

**Au premier trimestre terminé le 31 mars 2012, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin s'est chiffré à 67,1 millions \$ (0,44 \$ par action après dilution), comparativement à 76,1 millions \$ (0,50 \$ par action après dilution) pour le premier trimestre de 2011.**

**Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI s'est chiffré à 42,0 millions \$ au premier trimestre de 2012, comparativement à 51,7 millions \$ pour la période correspondante de 2011, reflétant un apport moins élevé des secteurs O&M, Hydrocarbures et produits chimiques, Autres secteurs et Infrastructures et environnement, partiellement contrebalancé par des apports plus élevés des secteurs Mines et métallurgie, et Énergie.**

**Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est établi à 25,1 millions \$ au premier trimestre de 2012, comparativement à 24,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2011.**

## 6.2 – ANALYSE DES REVENUS

**Pour le premier trimestre de 2012, les produits ont augmenté de 8,8 % pour s'établir à 1,8 milliard \$, comparativement à 1,6 milliard \$ au premier trimestre de 2011, en raison surtout d'une augmentation de 39,3 % des produits dans la catégorie Services.**

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012	2011
Produits de la catégorie Services	669,1 \$	480,1 \$

**La hausse des produits de la catégorie Services au premier trimestre de 2012 reflétait un volume plus élevé des activités, surtout dans les secteurs Énergie, Mines et métallurgie, et Infrastructures et environnement.**

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012	2011
Produits de la catégorie Ensembles	618,9 \$	634,9 \$

**La baisse des produits de la catégorie Ensembles au premier trimestre de 2012 reflétait un volume d'activité moins élevé dans les secteurs Hydrocarbures et produits chimiques, et Infrastructures et**

environnement, en partie contrebalancé par une hausse des activités essentiellement dans les secteurs Énergie, et Mines et métallurgie.

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)				
	2012		2011	
Produits de la catégorie O&M	383,4	\$	426,8	\$

**La baisse des produits de la catégorie O&M au premier trimestre de 2012** était principalement attribuable à un volume d'activité moins élevé lié à certains contrats en cours au Canada.

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)				
	2012		2011	
Produits de la catégorie ICI	116,5	\$	101,8	\$

**La hausse des produits de la catégorie ICI au premier trimestre de 2012** reflétait essentiellement une hausse des produits provenant d'AltaLink.

### 6.3 – ANALYSE DE LA MARGE BRUTE

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)				
	2012		2011	
Marge brute excluant les ICI	239,0	\$	221,1	\$
Marge brute provenant des ICI	58,2		55,1	
<b>Marge brute</b>	<b>297,2</b>	<b>\$</b>	<b>276,2</b>	<b>\$</b>
Ratio de marge brute (%)	16,6	%	16,8	%

**La marge brute excluant les ICI pour le premier trimestre de 2012 a augmenté** par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement une incidence favorable de la proportion des produits entre les catégories Services et Ensembles, en partie contrebalancée par un ratio de marge brute moins élevé des catégories Ensembles et O&M au premier trimestre de 2012, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

**La marge brute provenant des ICI pour les trois premiers mois de 2012 s'est maintenue à un niveau comparable** à celui de la période correspondante de 2011.

### 6.4 – ANALYSE DES FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)				
	2012		2011	
Frais de vente, généraux et administratifs	183,2	\$	153,1	\$

**Pour le premier trimestre de 2012, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté** comparativement à la période correspondante de 2011, reflétant particulièrement des frais de vente,

généraux et administratifs de 24,8 millions \$ liés aux entreprises acquises après le premier trimestre de 2011, de même que des charges de 5,4 millions \$ liées aux investigations et autres dossiers connexes au titre de services fournis jusqu'au 31 mars 2012, ainsi qu'une charge de 5,0 millions \$ liée aux modalités de départ de l'ancien chef de la direction.

Les charges susmentionnées liées aux enquêtes et autres questions connexes, ainsi que la charge liée aux modalités de départ de l'ancien chef de la direction sont des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs. Conformément à la méthodologie décrite à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de 2011 de la Société, les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs sont répartis entre les secteurs d'activité en proportion de leur marge brute respective.

## 6.5 – ANALYSE DES CHARGES FINANCIÈRES NETTES

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2012			2011		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Produits d'intérêts	(1,2) \$	(2,0) \$	(3,2) \$	- \$	(2,6) \$	(2,6) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	-	5,4	5,4	-	5,4	5,4
Sans recours :						
AltaLink	23,8	-	23,8	19,7	-	19,7
Autres	1,9	-	1,9	2,0	-	2,0
Autres	1,3	1,0	2,3	1,5	1,2	2,7
<b>Charges financières nettes</b>	<b>25,8 \$</b>	<b>4,4 \$</b>	<b>30,2 \$</b>	<b>23,2 \$</b>	<b>4,0 \$</b>	<b>27,2 \$</b>

**Les charges financières nettes totalisaient 30,2 millions \$ au premier trimestre de 2012,** comparativement à 27,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

**Les charges financières nettes provenant des ICI ont augmenté au premier trimestre de 2012,** s'établissant à 25,8 millions \$, contre 23,2 millions \$ pour la période correspondante de 2011, en raison principalement d'une charge d'intérêt plus élevée provenant d'AltaLink, essentiellement attribuable à un endettement sans recours supplémentaire.

**Les charges financières nettes provenant des autres activités totalisaient 4,4 millions \$ au premier trimestre de 2012,** soit un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2011.

## 6.6 – ANALYSE DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012	2011
Charge d'impôt sur le résultat excluant les ICI	13,2 \$	14,9 \$
Charge d'impôt sur le résultat provenant des ICI	3,3	2,2
Charge d'impôt sur le résultat	16,5 \$	17,1 \$

La diminution de la charge d'impôt sur le résultat au premier trimestre de 2012 reflétait principalement une baisse du résultat de la Société avant impôt sur le résultat.

## 7 – CARNET DE COMMANDES

La Société divulgue son carnet de commandes, qui est une mesure financière non définie par les IFRS, pour les **catégories d'activité** suivantes, soit : i) **Services**; ii) **Ensembles**; et iii) **O&M**. Le carnet de commandes est un **indicateur prévisionnel des produits anticipés** qui seront comptabilisés par la Société. Il est établi en fonction des **contrats octroyés** considérés comme des commandes **fermes**.

Les activités de la catégorie **O&M** sont exercées en vertu de contrats qui s'étalent sur une période pouvant aller jusqu'à 40 ans. Afin de fournir une information comparable au carnet de commandes des autres catégories d'activité, la Société limite le carnet de commandes de la catégorie O&M à la période dont l'échéance est la plus rapprochée, soit : i) la **durée du contrat** ; ou ii) les **5 prochaines années**.

La Société veille à ce que l'information présentée dans le carnet de commandes soit à la fois utile et à jour. Par conséquent, la Société revoit régulièrement son carnet de commandes afin de s'assurer que toutes les modifications y sont reflétées, notamment les nouveaux contrats octroyés, les modifications aux contrats en cours et les annulations de projets, le cas échéant.

Le tableau suivant présente le détail du carnet de commandes de la Société par catégorie d'activité et par secteur d'activité :

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2012			
	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL
<b>Services et Ensembles</b>				
Infrastructures et environnement	840,1 \$	1 905,9 \$	– \$	2 746,0 \$
Énergie	380,3	1 987,9	–	2 368,2
Mines et métallurgie	756,2	439,5	–	1 195,7
Hydrocarbures et produits chimiques	269,5	898,2	–	1 167,7
Autres secteurs	131,3	349,1	–	480,4
<b>O&amp;M</b>	–	–	2 558,4	2 558,4
<b>Total</b>	<b>2 377,4 \$</b>	<b>5 580,6 \$</b>	<b>2 558,4 \$</b>	<b>10 516,4 \$</b>

AU 31 DECEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2011			
	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL
<b>Services et Ensembles</b>				
Infrastructures et environnement	804,7 \$	2 051,2 \$	– \$	2 855,9 \$
Énergie	360,8	1 601,1	–	1 961,9
Mines et métallurgie	646,4	476,6	–	1 123,0
Hydrocarbures et produits chimiques	248,9	971,8	–	1 220,7
Autres secteurs	165,3	382,1	–	547,4
<b>O&amp;M</b>	–	–	2 379,1	2 379,1
<b>Total</b>	<b>2 226,1 \$</b>	<b>5 482,8 \$</b>	<b>2 379,1 \$</b>	<b>10 088,0 \$</b>

Au 31 mars 2012, le carnet de commandes se chiffrait à 10,5 milliards \$, comparativement à 10,1 milliards \$ au 31 décembre 2011. Le carnet de commandes à la fin de mars 2012, par rapport à la fin de décembre 2011, reflétait une augmentation dans toutes les catégories d'activité.

### 7.1 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE SERVICES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2012	31 décembre 2011
Carnet de commandes de la catégorie Services	2 377,4 \$	2 226,1 \$

L'augmentation par rapport à décembre 2011 reflétait essentiellement une augmentation dans le secteur Mines et métallurgie.

Le carnet de commandes de la catégorie Services au 31 mars 2012 incluait des ajouts notables, tels que le projet de réduction des émissions atmosphériques, dans le secteur Mines et métallurgie, contrat pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la gestion de la construction octroyé par Vale et dont le but premier consiste à rendre, d'ici 2015, les installations de fusion et d'affinage de Vale, en Ontario, écologiquement conformes aux normes et aux plafonds d'émission de particules de poussières et de métaux, tout en continuant à atteindre les objectifs de production.

### 7.2 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE ENSEMBLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2012	31 décembre 2011
Carnet de commandes de la catégorie Ensembles	5 580,6 \$	5 482,8 \$

L'augmentation par rapport à décembre 2011 reflétait principalement une augmentation dans le secteur Énergie, en partie contrebalancée par une diminution, essentiellement dans le secteur Infrastructures et environnement.

Le carnet de commandes de la catégorie Ensembles au 31 mars 2012 incluait des ajouts notables, tels que le projet de retubage et de remplacement de la canalisation d'alimentation de la centrale de Darlington, dans le secteur Énergie, attribué par la société Ontario Power Generation à une coentreprise réunissant Aecon Industrial et SNC-Lavalin, pour la phase de définition de ce projet.

### 7.3 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE O&M

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2012	31 décembre 2011
Carnet de commandes de la catégorie O&M	2 558,4 \$	2 379,1 \$

L'augmentation par rapport à décembre 2011 était principalement attribuable à la prolongation d'un contrat en cours, au Canada.

## 8 – RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Comme il a été mentionné précédemment, la Société analyse ses résultats par secteur d'activité. Ces secteurs regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, de la façon dont est évaluée la performance de la direction. La Société présente l'information de la façon dont est évaluée la performance de la direction en regroupant ses projets réalisés en fonction du type d'industrie.

À l'exception du secteur ICI, la Société évalue le rendement d'un secteur en utilisant le résultat d'exploitation déduction faite de l'intérêt imputé et des frais généraux et administratifs corporatifs. L'intérêt imputé est calculé sur la situation des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie et est attribué mensuellement aux secteurs au taux annuel de 10 %, donnant lieu à un coût ou à un revenu selon que les actifs à court terme excèdent les passifs à court terme du secteur ou vice-versa, tandis que les frais généraux et administratifs corporatifs sont répartis d'après la marge brute de ces secteurs. La charge d'impôt sur le résultat n'est pas imputée aux secteurs, sauf pour le secteur ICI.

Les ICI de SNC-Lavalin sont comptabilisés de la façon suivante :

TYPE D'INFLUENCE	MÉTHODE COMPTABLE
Influence non significative	Méthode du coût
Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle	Méthode de la consolidation intégrale

Ces investissements sont regroupés dans le secteur ICI, dont le rendement est évalué de la façon suivante:

MÉTHODE COMPTABLE	EVALUATION DU RENDEMENT
Méthode du coût	Dividendes et distributions provenant des ICI
Méthode de la mise en équivalence	Quote-part de SNC-Lavalin du résultat net de ses investissements, ou les dividendes provenant des ICI dont la valeur comptable est de néant
Méthode de la consolidation intégrale	Le résultat net de ses investissements, moins la portion attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

Dans le cas des ICI pour lesquels l'impôt sur le résultat est payable par les investisseurs, comme les investissements dans des sociétés en commandite au Canada, l'impôt sur le résultat de la Société est attribué selon le taux d'imposition de SNC-Lavalin pour de tels investissements. Par conséquent, le résultat d'exploitation du secteur ICI est présenté net de l'impôt sur le résultat et représente le résultat net de SNC-Lavalin provenant de ses ICI.

Le tableau suivant présente les produits des secteurs d'activité de la Société :

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ		2012	2011
<b>Services et Ensembles</b>			
Infrastructures et environnement		414,5 \$	420,5 \$
Énergie		321,6	137,2
Mines et métallurgie		282,7	177,3
Hydrocarbures et produits chimiques		188,8	302,8
Autres secteurs		80,4	77,2
<b>O&amp;M</b>		383,4	426,8
<b>ICI</b>		116,5	101,8
<b>Total</b>		1 787,9 \$	1 643,6 \$

Le tableau ci-dessous présente le résultat d'exploitation des secteurs d'activité de la Société :

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ		2012	2011
<b>Services et Ensembles</b>			
Infrastructures et environnement		2,4 \$	6,1 \$
Énergie		32,2	25,0
Mines et métallurgie		16,0	1,4
Hydrocarbures et produits chimiques		10,4	17,9
Autres secteurs		4,6	10,5
<b>O&amp;M</b>		9,0	17,8
<b>ICI</b>		25,1	24,4
<b>Total</b>		99,7 \$	103,1 \$

## 8.1 – ACTIVITÉS DES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction provient des employés de la Société pour les activités des catégories Services et Ensembles.

### 8.1.1 – INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012	2011
Produits provenant du secteur Infrastructures et environnement		
Services	175,2 \$	133,5 \$
Ensembles	239,3	287,0
<b>Total</b>	<b>414,5 \$</b>	<b>420,5 \$</b>
Résultat d'exploitation provenant du secteur Infrastructures et environnement	2,4 \$	6,1 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Infrastructures et environnement (%)	0,6 %	1,4 %

Les produits du secteur Infrastructures et environnement au premier trimestre de 2012 se sont établis à 414,5 millions \$, soit un niveau comparable avec celui de la période correspondante de 2011.

Au premier trimestre de 2012, le résultat d'exploitation a diminué pour s'établir à 2,4 millions \$, contre 6,1 millions \$ au trimestre correspondant de 2011, principalement en raison de frais généraux et administratifs plus élevés en 2012, en partie contrebalancés par une hausse du ratio de marge brute en 2012, le résultat du premier trimestre de 2011 incluant l'incidence des événements en Libye.

### 8.1.2 – ÉNERGIE

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012	2011
Produits provenant du secteur Énergie		
Services	119,4 \$	53,1 \$
Ensembles	202,2	84,1
<b>Total</b>	<b>321,6 \$</b>	<b>137,2 \$</b>
Résultat d'exploitation provenant du secteur Énergie	32,2 \$	25,0 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Énergie (%)	10,0 %	18,3 %

Au premier trimestre de 2012, les produits du secteur Énergie ont augmenté pour s'établir à 321,6 millions \$, comparativement à 137,2 millions \$ au premier trimestre de 2011, reflétant principalement une hausse du volume d'activité des deux catégories d'activité.

Au premier trimestre de 2012, le résultat d'exploitation a augmenté pour s'établir à 32,2 millions \$, contre 25,0 millions \$ au trimestre correspondant de 2011, reflétant

principalement une augmentation du volume d'activité, en partie contrebalancée par une baisse du ratio de marge brute, principalement attribuable aux révisions favorables des prévisions pour certains projets d'envergure de la catégorie Ensembles en 2011.

### 8.1.3 – MINES ET MÉTALLURGIE

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012	2011
Produits provenant du secteur Mines et métallurgie		
Services	222,3 \$	164,3 \$
Ensembles	60,4	13,0
<b>Total</b>	<b>282,7 \$</b>	<b>177,3 \$</b>
Résultat d'exploitation provenant du secteur Mines et métallurgie	16,0 \$	1,4 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Mines et métallurgie (%)	5,7 %	0,8 %

Les produits du secteur Mines et métallurgie au premier trimestre de 2012 se sont établis à **282,7 millions \$**, contre 177,3 millions \$ au trimestre correspondant de 2011, essentiellement en raison d'une augmentation du volume d'activité dans les deux catégories d'activité.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à **16,0 millions \$** au premier trimestre de 2012, comparativement à 1,4 million \$ à la période correspondante de 2011, en raison principalement de coûts additionnels liés à un projet au premier trimestre de 2011, ainsi qu'à une augmentation du volume d'activité en 2012.

### 8.1.4 – HYDROCARBURES ET PRODUITS CHIMIQUES

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012	2011
Produits provenant du secteur Hydrocarbures et produits chimiques		
Services	113,6 \$	92,7 \$
Ensembles	75,2	210,1
<b>Total</b>	<b>188,8 \$</b>	<b>302,8 \$</b>
Résultat d'exploitation provenant du secteur Hydrocarbures et produits chimiques	10,4 \$	17,9 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Hydrocarbures et produits chimiques (%)	5,5 %	5,9 %

Les produits du secteur Hydrocarbures et produits chimiques se sont établis à **188,8 millions \$** au premier trimestre de 2012, comparativement à 302,8 millions \$ au premier trimestre de 2011, reflétant principalement une diminution du volume d'activité dans la catégorie Ensembles.

**Le résultat d'exploitation a diminué pour s'établir à 10,4 millions \$ au premier trimestre de 2012**, par rapport à 17,9 millions \$ à la période correspondante de 2011, reflétant principalement une diminution du volume d'activité.

### 8.1.5 – AUTRES SECTEURS

**Autres secteurs** regroupe les activités de plusieurs domaines, à savoir l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et la biotechnologie, l'acide sulfurique, ainsi que d'autres installations industrielles qui ne sont pas incluses dans les autres secteurs d'activité présentés précédemment.

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		
	2012	2011
Produits provenant du secteur Autres secteurs		
Services	38,6 \$	36,5 \$
Ensembles	41,8	40,7
<b>Total</b>	<b>80,4 \$</b>	<b>77,2 \$</b>
Résultat d'exploitation provenant du secteur Autres secteurs	4,6 \$	10,5 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Autres secteurs (%)	5,8 %	13,6 %

**Les produits des Autres secteurs ont été de 80,4 millions \$ au premier trimestre de 2012, soit un niveau comparable** à celui du trimestre correspondant de 2011.

**Le résultat d'exploitation pour le premier trimestre de 2012 a atteint 4,6 millions \$**, contre 10,5 millions \$ à la période correspondante de 2011, reflétant essentiellement une baisse du ratio de marge brute.

### 8.2 – O&M

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		
	2012	2011
Produits provenant du secteur O&M	383,4 \$	426,8 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur O&M	9,0 \$	17,8 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur O&M (%)	2,4 %	4,2 %

**Les produits du secteur O&M au premier trimestre de 2012 se sont établis à 383,4 millions \$**, comparativement à 426,8 millions \$ au premier trimestre de 2011, en raison surtout d'une baisse du volume d'activité liée à certains contrats en cours au Canada.

**Le résultat d'exploitation a totalisé 9,0 millions \$ au premier trimestre de 2012**, par rapport à 17,8 millions \$ au premier trimestre de 2011, principalement en raison d'une baisse du ratio de marge brute, ainsi qu'à une baisse du volume d'activité au Canada.

### 8.3 – ICI

SNC-Lavalin fait des investissements dans des concessions d'infrastructure dans certaines infrastructures du secteur public telles que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau, qui sont regroupés dans le secteur ICI et décrits à la section 9.3 du rapport de gestion inclus dans le rapport financier 2011 de la Société.

#### 8.3.1 – VALEUR COMPTABLE NETTE DES ICI

Compte tenu de l'effet important des ICI dans l'état consolidé de la situation financière de la Société, celle-ci fournit des informations supplémentaires à la note 4 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de 2012 sur la valeur comptable nette de ses ICI, selon la méthode de comptabilisation utilisée dans l'état consolidé de la situation financière de SNC-Lavalin.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2012	31 décembre 2011
ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale	767,9 \$	721,9 \$
ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	354,8	350,2
ICI comptabilisés selon la méthode du coût	292,1	293,2
<b>Valeur comptable nette des ICI</b>	<b>1 414,8 \$</b>	<b>1 365,3 \$</b>

Au 31 mars 2012, la Société estime que la juste valeur de ses ICI est supérieure à leur valeur comptable nette, avec les investissements de la Société dans l'Autoroute 407 et AltaLink ayant les justes valeurs estimées les plus élevées de tout son portefeuille d'ICI. Les valeurs comptables nettes des investissements de la Société dans l'Autoroute 407 et dans AltaLink s'établissent respectivement à néant et à 626,6 millions \$ au 31 mars 2012.

#### 8.3.2 – REVENUS D'EXPLOITATION PROVENANT DU SECTEUR ICI

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2012	2011
Produits provenant des ICI	116,5 \$	101,8 \$
Résultat d'exploitation :		
Provenant de l'Autoroute 407	14,7 \$	13,8 \$
Provenant des autres ICI	10,4	10,6
<b>Résultat d'exploitation provenant des ICI</b>	<b>25,1 \$</b>	<b>24,4 \$</b>

Les investissements de la Société sont comptabilisés selon la méthode du coût, la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation intégrale, suivant que SNC-Lavalin exerce ou non une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle. La relation entre les produits et le résultat d'exploitation (qui correspond au résultat net pour les ICI) n'est pas pertinente pour

l'évaluation du rendement du secteur, puisqu'une partie importante des investissements est comptabilisée selon la méthode du coût ou de la mise en équivalence, méthodes qui ne reflètent pas les postes individuels des résultats financiers de chaque ICI.

**Le résultat d'exploitation du secteur ICI s'est chiffré à 25,1 millions \$ pour le premier trimestre de 2012**, comparativement à 24,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2011.

## 9 – LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

La présente section a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des liquidités et ressources financières de la Société et a été structurée de la façon suivante :

- > L'examen de la **position de trésorerie nette et des liquidités discrétionnaires** de la Société;
- > L'**analyse des flux de trésorerie**, qui explique comment la Société a généré et affecté la trésorerie et les équivalents de trésorerie; et
- > L'évaluation du **rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires** de la Société (« RCPMA »).

### 9.1 – POSITION DE TRÉSORERIE NETTE ET LIQUIDITÉS DISCRÉTIONNAIRES

Le maintien d'une situation financière solide avec une position de trésorerie nette suffisante pour réaliser ses projets d'exploitation, d'investissement et de financement constitue un objectif financier clé de la Société.

La **position de trésorerie nette** de la Société, qui est une mesure financière non définie par les IFRS, obtenue en excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des ICI et sa dette avec recours de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, se présentait comme suit:

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2012	31 décembre 2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 119,2 \$	1 231,0 \$
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale	14,8	30,9
Dette avec recours	348,4	348,4
<b>Position de trésorerie nette</b>	<b>756,0 \$</b>	<b>851,7 \$</b>

**Au 31 mars 2012, la position de trésorerie nette se chiffrait à 756,0 millions \$**, comparativement à 851,7 millions \$ au 31 décembre 2011.

En plus de déterminer sa position de trésorerie nette, la Société estime ses **liquidités discrétionnaires**, qui sont une mesure financière non définie par les IFRS correspondant au montant de trésorerie et

d'équivalents de trésorerie non affecté à des activités, aux investissements dans des ICI et à la balance des paiements dus pour les acquisitions d'entreprises effectuées. Par conséquent, les liquidités discrétionnaires sont calculées au moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale à la fin de la période, ajustés en fonction des besoins de trésorerie estimatifs pour terminer les projets existants et des encaissements nets estimatifs à l'achèvement des projets d'envergure en cours, et déduction faite des engagements restants à investir dans des ICI et de la balance des paiements dus pour les acquisitions d'entreprises effectuées.

**Les liquidités discrétionnaires se sont établies à environ 650 millions \$ au 31 mars 2012**, par rapport à environ 750 millions \$ au 31 décembre 2011. La diminution est principalement attribuable à des fluctuations des besoins de trésorerie pour compléter des projets en cours.

## 9.2 – ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012	2011
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités opérationnelles	42,1 \$	119,6 \$
Activités d'investissement	(239,5)	(201,2)
Activités de financement	85,3	28,0
Augmentation liée à l'écart de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus dans des établissements à l'étranger	0,3	0,4
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(111,8)	(53,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 231,0	1 235,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 119,2 \$	1 181,9 \$

**La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 1,1 milliard \$ au 31 mars 2012**, comparativement à 1,2 milliard \$ au 31 mars 2011, tel que décrit ci-dessous.

### 9.2.1 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

**Les liquidités provenant des activités opérationnelles se sont établies à 42,1 millions \$ pour les trois premiers mois de 2012**, comparativement à 119,6 millions \$ pour la période correspondante de 2011. Cet écart était principalement attribuable à :

- > Des liquidités affectées à la variation des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie de 75,6 millions \$ pour le premier trimestre de 2012, comparativement à la trésorerie provenant de la variation des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie de 11,8 millions \$ pour la période correspondante de 2011, reflétant essentiellement des besoins en fonds de roulement plus élevés.

### 9.2.2 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

**Pour les trois premiers mois de 2012, les liquidités affectées aux activités d'investissement se sont établies à 239,5 millions \$**, comparativement à 201,2 millions \$ pour la période correspondante de 2011. Les principales activités d'investissement ont porté sur les éléments suivants :

- > L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant d'ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale, pour un décaissement total de 183,1 millions \$ pour les trois premiers mois de 2012, comparativement à 114,1 millions \$ à la période correspondante de 2011, tous deux attribuables à AltaLink, principalement liés à ses dépenses en immobilisations dans des projets de transport d'électricité.
- > L'acquisition d'immobilisations corporelles dans le cadre des activités des catégories Services, Ensembles, et O&M pour un décaissement total de 25,2 millions \$ pour les trois premiers mois de 2012, comparativement à 11,4 millions \$ au trimestre correspondant de 2011.
- > Les paiements dans des ICI se sont élevés à 12,3 millions \$ au premier trimestre de 2012, reflétant surtout les paiements faits au titre du projet de nickel Ambatovy, comparativement à 38,7 millions \$ au trimestre correspondant de 2011, reflétant principalement des paiements au titre d'Astoria Project Partners II LLC, du projet de nickel Ambatovy et de Rayalseema Expressway Private Limited.

### 9.2.3 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

**Les liquidités provenant des activités de financement se sont établies à 85,3 millions \$ pour les trois premiers mois de 2012**, comparativement à 28,0 millions \$ pour la période correspondante de 2011. Les principales activités de financement ont été les suivantes:

- > L'augmentation de la dette à long terme sans recours provenant des ICI, qui a totalisé 84,5 millions \$ pour les trois premiers mois de 2012, comparativement à 49,0 millions \$ pour la période correspondante de 2011, principalement attribuable à AltaLink.
- > En vertu de son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités, la Société a racheté 45 000 actions et 471 600 actions au cours des trois premiers mois de 2012 et 2011 pour des contreparties totales en espèces de 1,8 million \$ et de 26,9 millions \$, respectivement.
- > L'émission d'actions suivant la levée d'options sur actions, qui a généré des liquidités de 3,3 millions \$ pour les trois premiers mois de 2012 (114 391 options sur actions à un prix

moyen de 28,42 \$), comparativement à 7,9 millions \$ pour les trois premiers mois de 2011 (252 820 options sur actions à un prix moyen de 31,17 \$). Au 25 avril 2012, 5 144 121 options sur actions étaient en circulation. À la même date, le nombre d'actions émises et en circulation était de 151 031 676.

### **9.3 – DETTE AVEC RECOURS – COTE DE CRÉDIT**

Le 28 février 2012, par suite de la mise à jour faite par la Société quant à l'annonce de ses résultats financiers de 2011 et à leur incidence sur ses perspectives de 2011, DBRS a placé la cote de crédit des débetures de SNC-Lavalin de BBB (élevée) sous révision avec perspective évolutive. Le 28 mars 2012, **DBRS a confirmé** la cote de crédit des débetures de la Société à **BBB (élevée)**, et a **revu les perspectives, les faisant passer de bonnes à stables**. Le 20 avril 2012, **Standard & Poor's a avéré** la cote de crédit des débetures de la Société à **BBB+** et **revu les perspectives, les faisant passer de stables à négatives**.

### **9.4 – DIVIDENDES DÉCLARÉS**

Le 25 mars 2012 et le 3 mai 2012, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,22 \$ par action, payable le 12 avril 2012 et le 31 mai 2012, respectivement, ce qui représente une augmentation de 4,8 % par rapport aux dividendes de 0,21 \$ par actions aux périodes correspondantes de 2011.

### **9.5 – RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES**

#### **(« RCPMA »)**

Le RCPMA, qui est une mesure financière non définie par les IFRS, est un indicateur clé utilisé pour mesurer le rendement des capitaux propres de la Société. Le RCPMA, tel qu'il est calculé par la Société, correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin des 12 derniers mois divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin des 13 derniers mois, excluant les « autres composantes des capitaux propres ». Tel qu'il est mentionné à la section 5 du « Rapport de gestion » inclus dans le rapport financier 2011 de la Société, la réalisation d'un rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires de la Société au moins égal au rendement des obligations à long terme du Canada plus 600 points de base est un objectif financier clé de la Société.

**Le RCPMA a été de 18,5 % pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2012**, comparativement à 26,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est

nettement supérieur à l'objectif de la Société consistant à dépasser d'au moins 600 points de base le rendement des obligations à long terme du Canada pour la période, soit un total de 9,0 %.

## **9.6 – INSTRUMENTS FINANCIERS**

La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, et la gestion connexe de ces risques, sont décrites à la note 27 des états financiers annuels consolidés audités de 2011 de la Société. Au cours des trois premiers mois de 2012, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, de la gestion connexe des risques et de la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

## **10 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Dans le cours normal des affaires, SNC-Lavalin conclut des transactions avec certains de ses ICI. Les participations dans lesquelles SNC-Lavalin a une influence notable ou un contrôle conjoint, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, sont considérées comme des parties liées, conformément aux IFRS.

Conformément aux IFRS, les profits intra-groupe tirés de produits provenant d'ICI comptabilisés selon les méthodes de la mise en équivalence ou de la consolidation intégrale sont éliminés dans la période où ils sont générés, à l'exception des profits réputés avoir été réalisés par l'ICI. Les profits découlant des transactions avec des ICI comptabilisés selon la méthode du coût ne sont pas éliminés, conformément aux IFRS.

Le traitement comptable des profits intra-groupe est présenté ci-dessous :

ICI	MÉTHODE DE COMPTABILISATION	TRAITEMENT COMPTABLE DES PROFITS INTRA-GROUPE
AltaLink	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par AltaLink en vertu de l'application de la loi par un organisme gouvernemental de réglementation indépendant.
ICI comptabilisés en vertu de l'IFRIC 12	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
	Méthode de la mise en équivalence	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
Autres	Méthode de la mise en équivalence	Élimination dans la période où ils sont générés, comme réduction de l'actif sous-jacent et, par la suite, constatation sur la période d'amortissement de l'actif correspondant.
	Méthode du coût	Pas d'élimination, conformément aux IFRS.

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2012, SNC-Lavalin a constaté des produits de 151,2 millions \$ (période de trois mois terminée le 31 mars 2011: 117,2 millions \$) tirés de contrats avec des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. SNC-Lavalin a aussi constaté un bénéfice provenant de ces ICI, qui représente la quote-part de la Société du résultat net de ces ICI, de 15,2 millions \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2012 (période de trois mois terminée le 31 mars 2011 : 19,2 millions \$). Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2012, les produits intra-groupe découlant des transactions avec AltaLink d'un montant de 146,4 millions \$ (période de trois mois terminée le 31 mars 2011 : 47,8 millions \$) ont été éliminés à la consolidation alors que les profits sur ces transactions n'ont pas été éliminés.

Les créances clients de SNC-Lavalin provenant de ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 62,1 millions \$ au 31 mars 2012 (31 décembre 2011 : 43,7 millions \$). Les autres créances d'actifs financiers non courants de SNC-Lavalin provenant de ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 97,5 millions \$ au 31 mars 2012 (31 décembre 2011: 83,0 millions \$). L'engagement de SNC-Lavalin restant à investir dans ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence était de 129,0 millions \$ au 31 mars 2012 (31 décembre 2011 : 129,0 millions \$).

Toutes ces transactions entre parties liées sont évaluées à la juste valeur.

## 11 – CONVENTIONS COMPTABLES ET MODIFICATIONS

La Société a établi ses conventions et méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de 2012 conformément aux IFRS. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2011 de la Société pour plus d'information sur les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers, car elles restent inchangées pour le premier trimestre de 2012.

Les hypothèses clés et les estimations adoptées par la direction en vertu des IFRS, et leur incidence sur les montants figurant aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et aux notes, ont été divulgués dans les états financiers consolidés annuels audités de 2011 de la Société et restent inchangés pour le premier trimestre de 2012.

### 11.1 – NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES À ÊTRE APPLIQUÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, et l'application anticipée est permise :

- > L'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), remplace l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et le SIC-12, *Consolidation — Entités ad hoc*, et énonce les principes permettant de déterminer qu'une entité en contrôle une autre.
- > L'IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et le SIC-13, *Entités contrôlées conjointement — Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et impose une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement.
- > L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), établit les obligations d'information exhaustives pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées et des entités ad hoc.
- > L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, regroupe toutes les dispositions des IFRS concernant l'évaluation à la juste valeur et les informations à fournir à ce sujet.
- > L'IAS 27, *États financiers individuels*, et l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, amendées et renommées par suite de la publication des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

- > Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés en résultat net.
- > Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et des pertes, de simplifier la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies.

La norme suivante a été publiée et est applicable par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, et l'application anticipée est permise :

- > L'IFRS 9, *Instruments financiers*, porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes et de ces modifications sur ses états financiers.

## 12 – RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes, ainsi que les pratiques de gestion des risques, sont décrits à la section 15 du « Rapport de gestion » inclus dans le rapport financier 2011 de la Société. Il n'y a eu de changements importants ni aux risques et incertitudes, ni aux pratiques de gestion des risques, au cours des trois premiers mois de 2012.

Tel que décrit à la section 14 « Contrôles et procédures », la direction de la Société a repéré certaines faiblesses importantes en ce qui concerne la conception et l'efficacité du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de la communication de l'information financière de la Société au 31 décembre 2011, faiblesses importantes qui perduraient au 31 mars 2012. La direction de la Société a déterminé et, dans certains cas, commencé à mettre en œuvre un certain nombre de mesures pour régler ces faiblesses importantes et renforcer le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société, comme il est décrit en détail à la section « Contrôles et procédures ». Toutefois, il ne peut y avoir de garantie que ces mesures seront efficaces, et la Société pourrait faire face à d'autres risques et/ou des pertes inconnues.

## 13 – INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION ET LES DIVIDENDES PAR ACTION)	2012	2011				2010		
	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE
Produits	<b>1 787,9 \$</b>	2 118,1 \$	1 779,5 \$	1 668,7 \$	1 643,6 \$	1 825,1 \$	1 509,2 \$	1 348,3 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI:								
Provenant de l'Autoroute 407	<b>14,7 \$</b>	17,2 \$	13,9 \$	32,3 \$	13,8 \$	18,4 \$	- \$	22,7 \$
Provenant des autres ICI	<b>10,4</b>	22,3	11,7	9,4	10,6	36,2	16,4	21,7
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	<b>42,0</b>	36,5	98,9	60,5	51,7	104,1	107,4	65,7
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	<b>67,1</b>	76,0	124,5	102,2	76,1	158,7	123,8	110,1
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>0,2</b>	0,1	3,0	2,7	2,7	2,9	1,5	3,7
Résultat net	<b>67,3 \$</b>	76,1 \$	127,5 \$	104,9 \$	78,8 \$	161,6 \$	125,3 \$	113,8 \$
Résultat de base par action (\$)	<b>0,44 \$</b>	0,50 \$	0,83 \$	0,68 \$	0,50 \$	1,05 \$	0,82 \$	0,73 \$
Résultat dilué par action (\$)	<b>0,44 \$</b>	0,50 \$	0,82 \$	0,67 \$	0,50 \$	1,04 \$	0,81 \$	0,72 \$
Dividendes déclarés par action (\$)	<b>0,22 \$</b>	0,22 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,17 \$	0,17 \$

## 14 – CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le chef de la direction et le chef des affaires financières de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 sur *l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

## 14.1 - FAIBLESSES IMPORTANTES DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Comme il est indiqué dans le « Rapport de gestion » 2011 de la Société, le chef de la direction par intérim et le chef des affaires financières, dans le cadre de leur évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2011, ont identifié certaines faiblesses importantes<sup>1</sup> en ce qui concerne la conception et l'efficacité du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2011. Ces faiblesses importantes perduraient au 31 mars 2012, à savoir :

1. Le contournement par la direction des contrôles internes compris dans la politique sur les agents. L'examen indépendant a révélé que l'ancien chef de la direction, à la demande de l'ancien vice-président directeur de la Construction (l'« ancien VPD Construction »), a contourné les contrôles relativement à l'autorisation de paiements versés à des agents commerciaux ce qui était non conforme à la politique sur les agents et une violation du code de déontologie.

Les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière sont assujettis à des limites qui leur sont inhérentes, y compris la capacité de la direction de contourner les contrôles internes. Le fait que les membres de la direction aient la capacité absolue de contourner les contrôles internes expose la Société à des risques, car ces membres de la direction, et éventuellement d'autres personnes, ont ainsi la possibilité d'exercer et de dissimuler des activités illégales ou répréhensibles, de faire un mauvais usage des actifs de la Société ou de les détourner et de faire de fausses représentations dans les rapports financiers.

2. La non-conformité et les contrôles inefficaces à l'égard de la conformité au code de déontologie et à la politique sur les agents. L'examen indépendant a révélé que les dispositions du code de déontologie exigeant l'enregistrement de données de façon exacte dans les registres et livres comptables n'ont pas été respectées par l'ancien chef de la direction et l'ancien VPD Construction en ce qui a trait à l'une ou l'autre des constatations suivantes:

- > rattachement fautif de certains contrats d'agence aux projets auxquels ils ne se rapportaient pas et dissimulation de ce fait;

---

<sup>1</sup> Dans les présentes, le terme « faiblesse importante » a le sens qui lui est donné dans le Règlement 52-109 et désigne toute déficience ou combinaison de déficiences du contrôle interne à l'égard de l'information financière faisant qu'il est raisonnablement possible qu'une inexactitude importante dans les états financiers annuels ou le rapport financier intermédiaire de l'émetteur assujetti ne soit pas prévenue ou détectée en temps opportun.

- > inscriptions irrégulières de paiements dans le cadre de certains contrats d'agence dans les livres comptables de la Société et dissimulation de celles-ci; et
- > la non-conformité de la politique sur les agents.

Toute non-conformité et/ou tout contrôle inefficace à l'égard des politiques relatives à l'embauche d'agents commerciaux, au recours approprié à leurs services, à la vérification de leur intégrité, aux relations contractuelles avec ceux-ci et/ou à la supervision de leur conduite expose la Société à des risques d'activités inappropriées ou illégales exercées par ses employés et ses agents, de mauvaise utilisation ou de détournement d'actifs de la Société, et de dissimulation de telles activités par la falsification de la documentation et des registres de la Société, ce qui pourrait influencer sur la fiabilité de l'information financière de la Société.

## **14.2 - MESURES CORRECTIVES**

Sur recommandation du comité d'audit, le conseil d'administration a adopté les recommandations visant la prise de mesures correctives découlant de l'examen indépendant. Ces recommandations visent à renforcer les normes de conduite, à accentuer et à améliorer les contrôles et les processus internes et à examiner le contexte de conformité. En outre, la direction de la Société a déterminé et, dans certains cas, commencé à mettre en œuvre un certain nombre de mesures en vue de traiter les faiblesses importantes mentionnées précédemment et de continuer à renforcer les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Société. Le conseil d'administration a enjoint la direction d'établir un plan et un échéancier pour la mise en œuvre de toutes ces mesures et surveille leur mise en œuvre. Ce processus a été amorcé par la direction et, comme il est indiqué ci-dessous, des progrès ont été réalisés à l'égard d'un certain nombre de ces recommandations. Un résumé des mesures correctives visant à traiter les faiblesses importantes est présenté ci-dessous, ainsi qu'une mise à jour concernant leur adoption et mise en œuvre.

### **MESURES CORRECTIVES À L'ÉGARD DES FAIBLESSES IMPORTANTES**

- > Une « politique sur le contournement par la direction », qui a été adoptée par le conseil d'administration, prévoit les procédures devant être suivies i) en cas de dérogations acceptables par la direction aux politiques et aux procédures de la Société et ii) chaque fois qu'une personne occupant des fonctions de gestion ou de supervision ou un autre employé demande ou exige une dérogation aux politiques et aux procédures de la Société;
- > Une obligation de signaler toute violation ou proposition de violation au code de déontologie a été adoptée par le conseil d'administration, sous réserve des lois applicables;

- > Le conseil d'administration a approuvé diverses modifications à la politique sur les agents en mars 2012, notamment ce qui suit :
  - la création d'un comité d'examen des agents qui aura pour mandat d'examiner et d'approuver la conclusion de tout contrat d'agence conformément à certains critères;
  - l'examen annuel de la politique sur les agents par le comité de gouvernance du conseil d'administration;
  - la confirmation annuelle du respect de la politique sur les agents par le vice-président directeur responsable de cette politique, qui sera présentée au comité d'audit du conseil d'administration;
  - le renforcement des procédures de contrôle diligent pour tous les contrats d'agence potentiels, y compris une liste de contrôle des « signaux d'alarme » et une attestation d'intégrité par la haute direction à la suite du contrôle diligent; et
  - une formation en bonne et due forme des agents commerciaux de la Société sur le code de déontologie.

Le conseil d'administration, le comité d'audit et la direction de la Société continuent d'envisager, d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures correctives additionnelles au besoin afin de traiter les faiblesses importantes mentionnées ci-dessus et les constatations de l'examen indépendant.

#### **MESURES DE RENFORCEMENT CONTINU DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

- > L'adoption et/ou l'implantation de certaines mesures relatives à l'engagement continu de la Société à adopter et à prioriser une conduite éthique des affaires ont été initiées, notamment les mesures suivantes :
  - > l'établissement d'un plan de communication est en cours de développement, mettant l'accent sur l'importance du respect du code de déontologie comme valeur fondamentale dans tous les aspects des activités de la Société et l'amélioration des programmes de formation sur le code de déontologie dans l'ensemble de l'organisation;
  - > l'examen et la mise à jour du code de déontologie mis en place en 2011 ont continué et un nouveau code de déontologie incluant certaines mesures à être implantées immédiatement a été adopté;

- > l'expansion de l'étendue des plaintes et des signalements en vertu de la politique de signalement de la Société en vue d'y inclure toutes les violations au code de déontologie a été adoptée et intégrée dans le code de déontologie; et
- > une surveillance particulière de la conformité au code de déontologie et l'administration de la politique de signalement par le comité de conformité et d'éthique a été approuvée et est reflétée dans la Charte du comité de conformité et d'éthique, en plus de la surveillance déjà effectuée par le comité d'audit et le comité des ressources humaines.
- > L'adoption et/ou l'implantation de certaines mesures relatives au renforcement continu de certains contrôles et procédures à l'égard de l'information financière ont été initiées, notamment les mesures suivantes :
  - > le recours aux services d'un expert indépendant est activement considéré afin d'obtenir des conseils sur la structure de l'organisation, sur les lignes directrices et les contrôles, et sur la communication et la formation;
  - > les pratiques existantes des auditeurs internes qui font directement rapport au comité d'audit et l'examen et la révision continus du mandat de la fonction d'audit interne de la Société auprès du comité d'audit ont été formellement documentés;
  - > le renforcement accru des niveaux hiérarchiques de contrôle financier, y compris l'établissement d'une ligne hiérarchique principale des contrôleurs des divisions au groupe des finances de la Société est en cours d'implantation;
  - > le renforcement des procédures et des approbations à l'égard des niveaux d'autorité est en cours de révision et d'évaluation. Les obligations de rapport claires sur toute dérogation ou proposition de dérogation à ces procédures et approbations ont été incluses dans la politique sur le contournement par la direction mentionnée plus haut; et
  - > l'intégration des plateformes technologiques de la Société afin de faciliter la production de données financières exactes, ainsi que la surveillance de ces données en temps opportun et de façon rentable continue d'aller de l'avant.

### **14.3 – MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Il n'y a eu aucune modification au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre terminé le 31 mars 2012 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cependant, les

modifications proposées ci-dessus (incluant celles adoptées et en cours d'implantation au 31 mars 2012) au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société par suite de la mise en œuvre des mesures correctives décrites précédemment sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société puisqu'elles se rapportent aux faiblesses importantes décrites précédemment. La Société va continuer à effectuer des évaluations continues de ses contrôles et procédures internes de façon périodique, conformément aux recommandations de l'examen indépendant.

## 15 – LITIGES

Le 1<sup>er</sup> mars 2012, une « requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et de se voir attribuer le statut de représentant » (la « requête ») a été déposée devant la Cour supérieure du Québec, au nom de personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de la Société du 13 mars 2009 au 28 février 2012 inclusivement sur le marché primaire ou secondaire. La requête en autorisation allègue que certains documents émis par SNC-Lavalin entre ces dates contenaient des fausses représentations. Dans la requête, on demande à la Cour supérieure l'autorisation de présenter une réclamation pour fausses représentations en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec et des dispositions équivalentes contenues dans la législation en matière de valeurs mobilières des diverses autres provinces canadiennes. Dans la requête, les demandeurs réclament des dommages-intérêts correspondant à la baisse de la valeur marchande des valeurs mobilières qu'ils ont achetées lorsque SNC-Lavalin a émis un communiqué de presse daté du 28 février 2012 ainsi que les frais d'administration du plan visant la distribution des sommes récupérées dans le cadre du recours collectif. En raison des incertitudes inhérentes liées aux litiges, il n'est pas possible de prédire l'issue de cette poursuite ou de déterminer le montant de toute perte éventuelle, le cas échéant, et SNC-Lavalin pourrait, dans l'avenir, être visée par d'autres recours collectifs ou litiges.